

# PARLAN

## Infos Municipalité

n° 3 2011



COMMUNE DE PARLAN  
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : [mairiedeparlan@orange.fr](mailto:mairiedeparlan@orange.fr)

***A l'aube de cette nouvelle année 2011,  
l'équipe municipale vous présente ses vœux les  
meilleurs pour vous et tous ceux qui vous sont chers.***

## **SOMMAIRE**

	2
	3
Le mot du Maire	5
Le budget	6
Carte communale - voiries	7
Travaux d'assainissement du hameau de Laborie	8
Foyer de vie pour handicapés - téléphonie mobile - RN 122	9
Lotissement de Lamélie - ramassage des encombrants - journée de citoyenneté	10
L'école et la vie scolaire	11
Le local des chasseurs	14
La résidence des seniors actifs	15
Recensement 2010 - convention entre la CUMA et la commune - cours de danse	16
André VABRE honoré	17
Bénédiction de la Croix de Contival	18
Images insolites de la place du bourg au début du siècle dernier	
Infos pratiques	

# ***Le mot du Maire***

*L'équipe municipale s'est mobilisée tout au long de l'année 2010 sur plusieurs dossiers :*

- *Révision de la carte communale*
- *Aménagement des deux studios (foyer de vie)*
- *Aménagement des abords de la maison Martin : entrée sud entièrement réalisée par les agents municipaux*
- *Visite de Monsieur le Préfet et inauguration du relais de téléphonie mobile*
- *Accès à la RN 122 et sa mise en service le 15 mai 2010*
- *Programme de voiries important*
- *Agrandissement de la classe maternelle*
- *Création d'un bâtiment aux normes pour les chasseurs*
- *Achat d'un terrain à Lamélie pour réaliser un deuxième lotissement de cinq lots*
- *Programme immobilier conséquent avec la Société Polygone : deux maisons (lotissement des Horts), deux appartements (situés aux écoles publiques).*

*2011 sera tout aussi chargée avec des dossiers déjà engagés à ce jour :*

- *Assainissement du village de Laborie*
- *Résidence des seniors*
- *Programme de voirie 2011*
- *Salle de sieste et garderie à l'école*
- *Rénovation de la salle polyvalente.*

*Le dossier qui va le plus nous mobiliser est celui du recrutement du successeur de Pierre COUDERC. Comme chacun le sait désormais, Pierre COUDERC m'a fait part de sa décision de cesser son activité l'été prochain.*

*Son départ du multiple rural de Parlan crée une véritable émotion. L'action qu'il a eu dans notre bourg a été déterminante pour notre commune et son attractivité. Son remplacement sera difficile. Nous aurons l'occasion le moment venu de lui témoigner notre reconnaissance et notre gratitude.*

*Je veux remercier toute l'équipe municipale pour son engagement.*

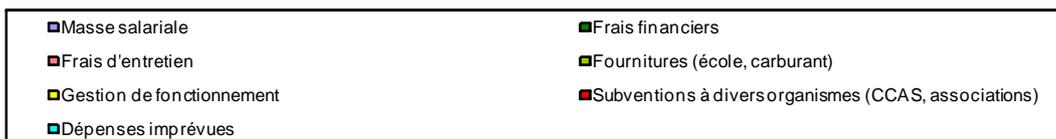
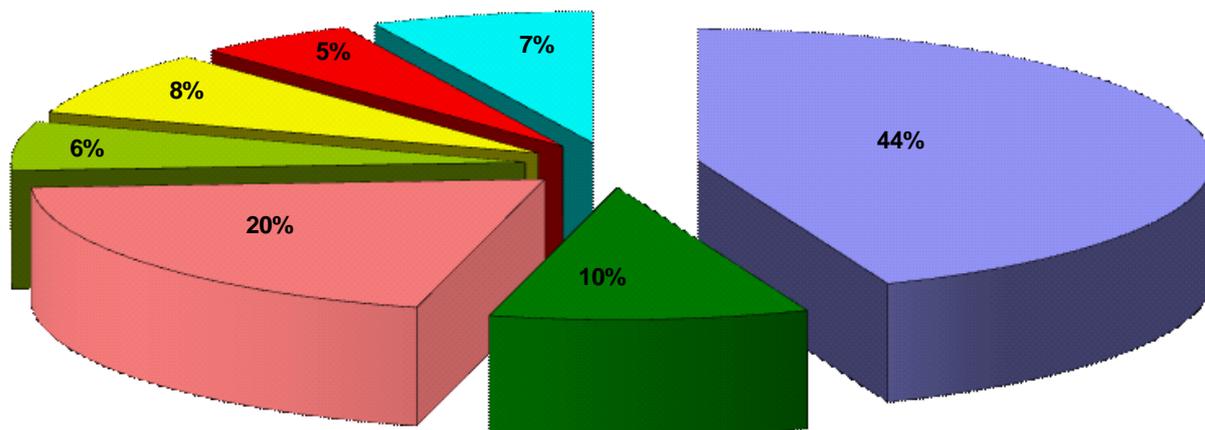
*Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel communal qui œuvre quotidiennement pour nous servir au mieux.*

*Enfin, je souhaite que chacun d'entre vous continue à se mobiliser pour faire de Parlan une commune attractive et dynamique.*

# LE BUDGET

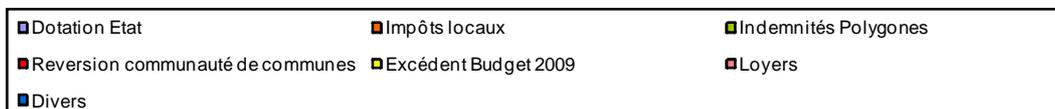
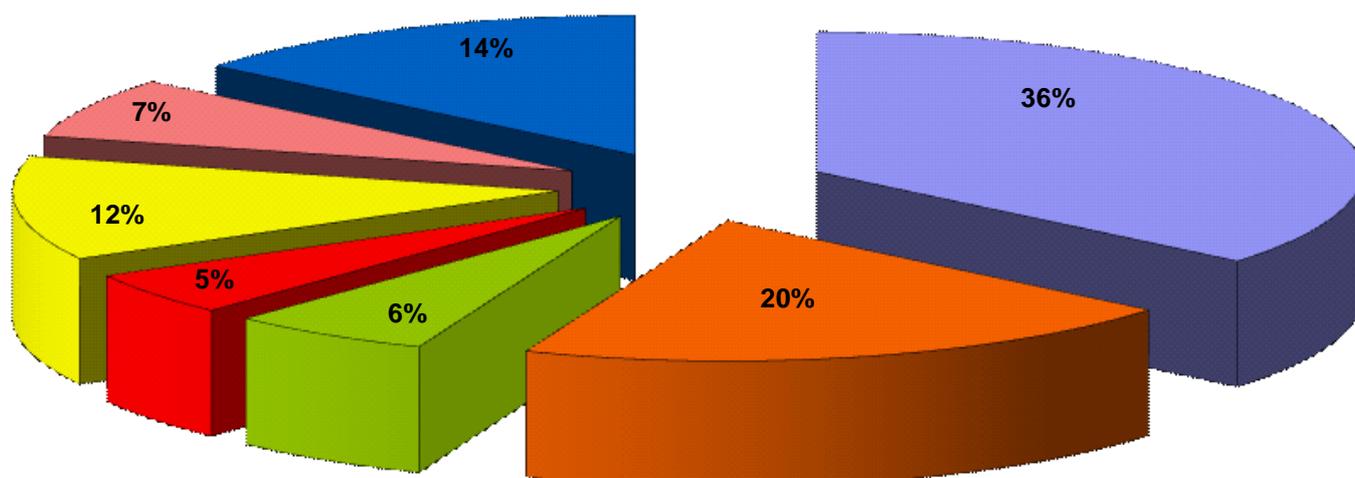
## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 288 800 €.



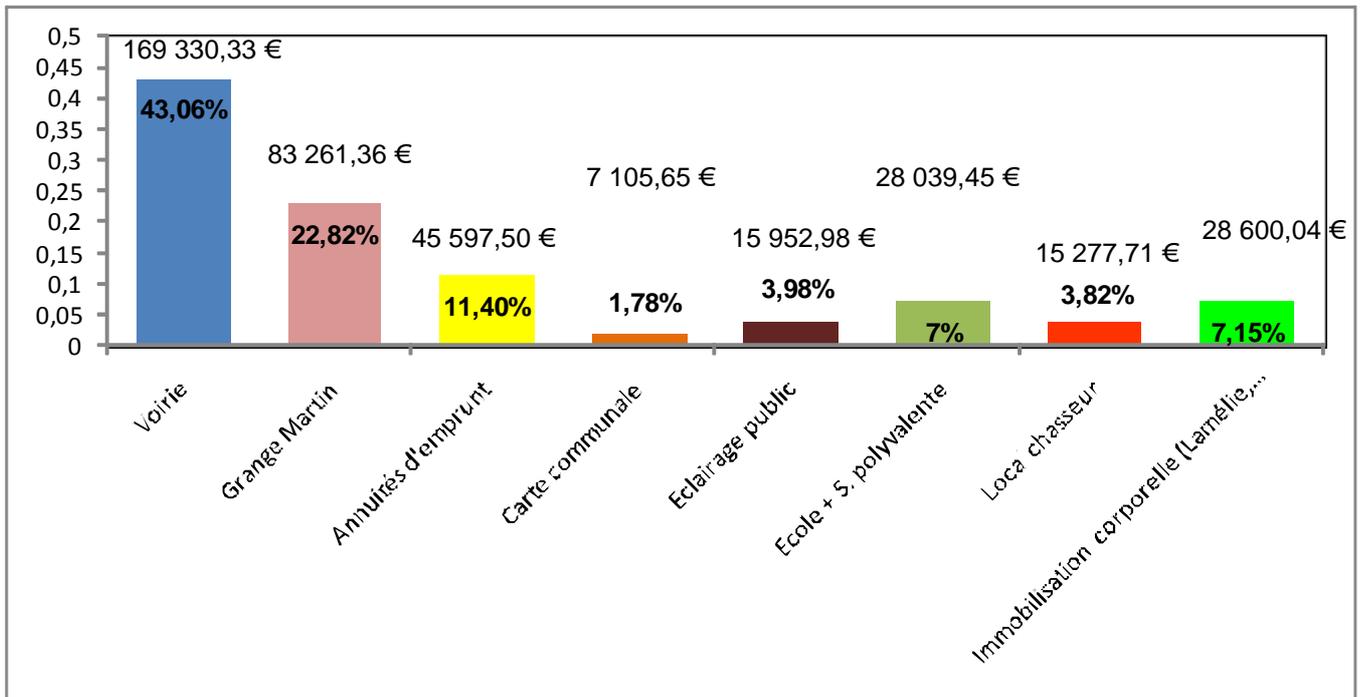
## Recettes fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 367 800 €.

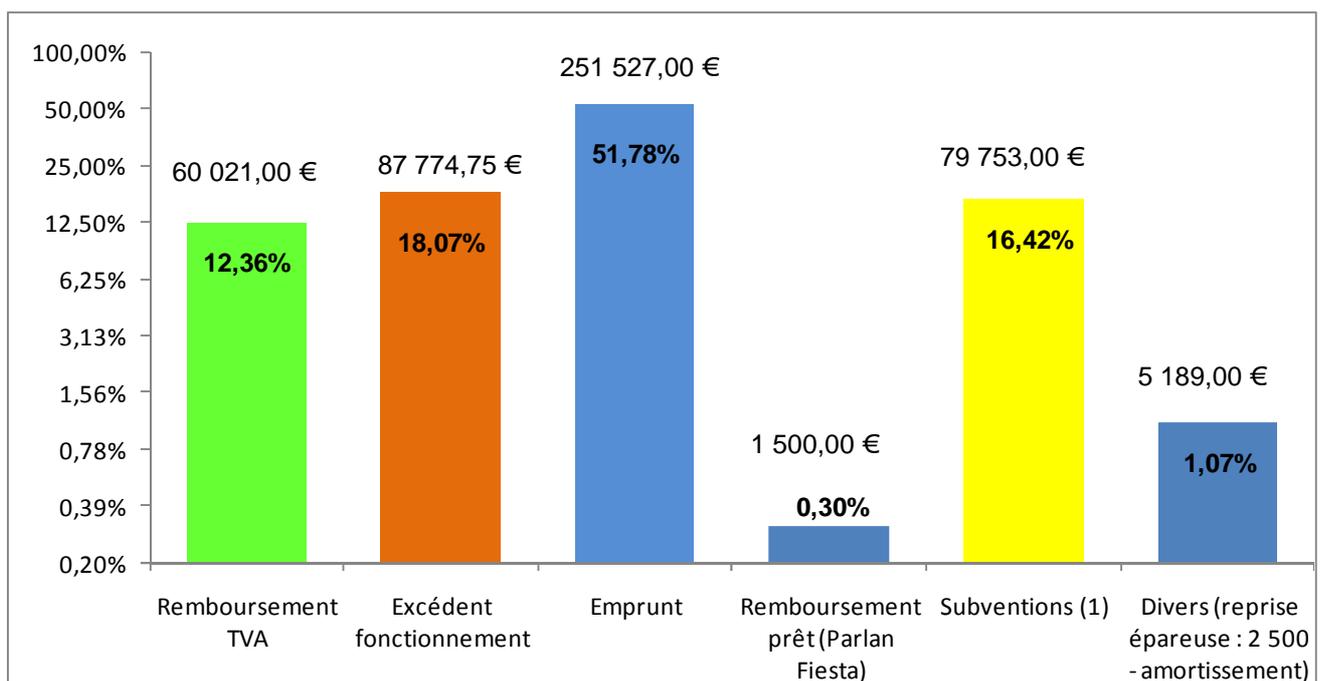


# LE BUDGET

## Dépenses investissement : 393 165,02 € TTC



## Recettes investissement : 485 764,75 € TTC



Détail subventions : - DGE : 22 690 € - DDR : 15 100 € - Réserve Ministérielle : 23 000 €  
 - Aide au logement : 13 963 € - M.S.A. : 5 000 €

## L'ÉCOLE

Madame la Directrice, en charge des élèves de maternelle et du CP, nous a fait part de ses problèmes de locaux dont la surface était bien insuffisante pour travailler dans de bonnes conditions avec vingt enfants.

Après avoir pris conseil auprès d'un architecte, des travaux d'agrandissement ont été réalisés par les agents municipaux, aidés par des conseillers municipaux, des parents d'élèves, et des grands-parents.

Des cloisons ont été abattues et l'ancien garage aménagé pour faire partie intégrante de la salle de classe (isolation, sol, électricité, huisseries). Les sanitaires ont été isolés et sont chauffés.

Ainsi, la surface disponible supplémentaire est de 40 m<sup>2</sup>. Soit au total 90 m<sup>2</sup> avec une partie classe, une partie administrative et une partie vestiaire et toilettes.

Nous souhaitons que Sandrine ALVES puisse travailler plus sereinement et que les enfants s'épanouissent pleinement dans ce nouveau cadre.

Ces travaux se sont élevés à 23 575 € sans aucune subvention.



## LA VIE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2010/2011, il n'y a pas eu de changement dans l'équipe pédagogique. Les effectifs de cette année restent stables : 34 élèves.

↳ **Sandrine ALVES** - en charge de la maternelle et du CP :

- PS : 4 élèves
- MS : 7 élèves
- GS : 4 élèves
- CP : 5 élèves

↳ **Corinne MEINIER** - en charge des cycles de CE1 à CM2 :

- CE1 : 3 élèves
- CE2 : 2 élèves
- CM1 : 5 élèves
- CM2 : 4 élèves

Deux élèves seront scolarisés à Pâques, en petite section de maternelle, ce qui portera l'effectif à 36.

Les horaires de classe restent inchangés :

Matin : 9 H 00 - 12 H 00  
Après-midi : 13 H 30 - 16 H 30

Les horaires de garderie sont de 7 H 30 à 8 H 50 et de 16 H 30 à 18 H 15.

**Voyage de fin d'année scolaire :**

Une sortie en Dordogne est prévue sur le thème de la préhistoire. Seuls les cours élémentaires et les cours moyens sont concernés par ce voyage. La Mairie a attribué une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour la réalisation de ce voyage.

## LOCAL DES CHASSEURS

La commune a mis à la disposition de la Société de chasse l'ancien garage communal. Celui-ci a été rénové et habilité pour son nouvel usage (isolation, chambre froide, huisseries...) par les agents communaux, les chasseurs et quelques bénévoles. Il a été inauguré le 2 octobre dernier.

- Montant des travaux : 15 000 €
- Subventions : 3 000 €
- Loyer annuel : 500 €

Ci-dessous, le discours du Président de la Société de chasse, Gérard LAGARRIGUE.

« Tout d'abord, je voudrai excuser notre Président départemental, Jean-Pierre PICARD, qui est retenu en Haute-Loire pour le comptage des cerfs et notre Président de l'ACCA Edmond CASTANIER retenu lui aussi par des obligations personnelles.

L'ACCA de Parlan et moi-même sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui, toi Michel ainsi que ton conseil municipal et toute la population parlanaise.

Nous sommes tous ici présents pour inaugurer le projet qui nous tenait tant à cœur : avoir un local pour les chasseurs. Projet qui a pu voir le jour grâce à la municipalité de Parlan qui a bien voulu nous mettre à disposition ce local ainsi qu'une aide financière et humaine, pour cela nous la remercions chaleureusement.

Un merci également aux artisans, Jean-Pierre, Rémi et Sylvain qui ont travaillé dans des délais très courts pour l'aménagement de l'intérieur.

Il ne faut pas oublier que les premiers travaux de

molitions ont commencé le 8 mai dernier.

Un remerciement aussi à tous les bénévoles chasseurs et non chasseurs qui ont activement participé à la bonne marche des travaux. Certains sont même venus des communes voisines et des départements limitrophes. Sans oublier les généreux donateurs ainsi que ces dames qui ont préparé le buffet que vous allez déguster tout à l'heure.

Je voudrai maintenant appeler nos deux apprentis chasseurs Guillaume et Etienne ainsi que le doyen de l'ACCA, Milou, afin de tenir le ruban sous la très belle enseigne que nous a gentiment dessinée Guylaine.

Merci encore d'être venu si nombreux et vive la chasse à Parlan. »



# RESIDENCE DES SENIORS ACTIFS

## Les jardins de Parlan Résidences Services Seniors.

**Mme Hélène Leclerc, de la société LJ développement, conceptrice de la résidence.**

« C'est avec beaucoup de plaisir que nous profitons de ce bulletin pour vous annoncer la future création de la première résidences services seniors du Cantal dans votre commune.

Ces résidences, non médicalisées, mais destinées à des seniors autonomes ou en perte d'autonomie offrent une réponse innovante à la problématique du logement des personnes âgées en milieu rural.

En effet ce concept permet à des locataires ou propriétaires de conserver un logement indépendant tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé, de logements adaptés et de services spécifiques pour personnes âgées.

Meublées selon les besoins des résidents, les villas T2 ou T3 sont conçues pour offrir une totale liberté : cuisine entièrement équipée, douche de plain pied, WC suspendus, volets électriques, fermeture centralisée, terrasse, isolation phonique et thermique renforcée, accès Internet haut débit...

Tous les logements de plain pied disposent d'un garage et d'une terrasse surmontée d'un brise soleil s'ouvrant sur un jardin privé entretenu par le gardien.

Enfin tous les logements sont équipés de domotique spécifique (fermeture centralisée, alarme, présence verte, télé santé et télé médecine).

Cette copropriété, qui bénéficiera d'un Agrément Qualité Services à la Personne attribué par la préfecture du Cantal, dispose également d'espaces communs où les résidents et leurs familles ou invités pourront prendre leur repas ensemble ou effectuer des activités et animations ludiques, culturelles, sportives ou associatives.

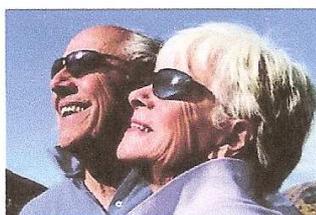
Les résidents pourront également profiter de la piscine intérieure chauffée et du solarium attenant.

Une intendante de vie, choisie pour la qualité de ses relations humaines et son expérience au service des personnes âgées, s'attachera à l'écoute et au bien-être de tous et organisera, à la demande, les visites des prestataires de santé ou de services d'aide à domicile (portage de repas, de médicaments, ménage, linge...)

Cette résidence à taille humaine, puisqu'elle ne comptera que 16 logements, sera le lieu idéal pour rompre l'isolement, l'insécurité, la monotonie et les ambiances médicalement aseptisées et se plonger dans une nouvelle vie, pleine d'envie, dans une commune où la solidarité intergénérationnel est une préoccupation constante.

La résidence « Les Jardins de Parlan » verra le jour au cours de l'année 2011 et nous ne manquerons de venir vous la présenter très prochainement.

## Un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2060



### La situation géographique

La résidence **Les Jardins de Parlan** est idéalement située dans un quartier calme et ensoleillé, face à la rivière, proche des commerces du centre ville. Cette adresse vous offre également un accès direct au département du Lot à moins de 5mn.

### Les avantages

Vous y trouverez tous les avantages d'une **résidence Séniors avec services à la carte**, alliés au **confort et à la sécurité** d'une résidence « coté campagne ». Côté logement, le projet offre de **spacieuses villas** de type 2 et 3 pièces (normes handicapés) ouverts sur de larges terrasses et jardins avec vue imprenable sur les espaces verts, la rivière et le bourg.

### Les prestations

Les prestations sont de type **très bons standings** et comprennent entre autres : isolation phonique et thermique renforcée, porte sécurité, air conditionné réversible (chaud/froid), volets roulants électriques (commande centralisée), système domotique intégré, matériaux de première qualité et cuisine entièrement équipée. De plus, le programme sera construit conformément aux normes prévu au **label BBC** (bâtiment basse consommation) ou **THQE** garantissant une maîtrise totale des charges pour les occupants du projet.

### Les extras

Sur le plan des **parties communes**, la résidence offre des installations exceptionnelles telles que : parc arboré en bordure de rivière, chemin piéton bucolique permettant l'accès direct au centre ville, piscine intérieure chauffée avec terrasse périmétrique, appareillage de cardio-training et musculation pour votre bien-être.

Enfin un **club-house** avec bar, salon-bibliothèque, salle TV-Home-cinéma, salon de cartes et jeux, espace social et terrasse ensoleillée sera mis à la disposition des occupants pour leur plus grand plaisir. Côté Services à la personne : une gamme complète de services annexes (assistance et à la personne, repas, ménage, repassage, déplacements et autres) seront proposés « à la carte » aux occupants désirant en bénéficier. Ils seront assurés par notre partenaire et prestataire indépendant « **MEDeTIC** ».

### Les avantages financiers

Le programme **Les Jardins de Parlan** est éligible en **Loi Scellier Meublé (Bouvard)** et peut-vous intéresser dans le cadre d'un investissement à but locatif pendant 9 à 15 ans. Passée cette période, vous pouvez le récupérer pour votre usage personnel et défiscaliser 18 % de votre investissement et récupérer la TVA (19.6%).

Le début des travaux est programmé pour **mi 2011**, et la livraison prévue pour le **1er Semestre 2012**, ce qui permettra aux acquéreurs de choisir et personnaliser leurs logements parmi la gamme de prestations proposées par le promoteur du projet.

Les frais notariés sont réduits (2.5%) et les villas bénéficient d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 années ainsi que d'une garantie dommage-ouvrage de 10 ans sur la structure et 2 ans sur les éléments d'équipements.



**Emplacement  
de la future  
résidence  
Vue imprenable !**

Cette réalisation n'aurait pu se concevoir sans le soutien indéfectible et le fort engagement de la commune, et nous tenons à ce titre à remercier chaleureusement Monsieur le maire, ses adjoints et l'ensemble du conseil municipal qui tous se sont fortement impliqués pour favoriser l'émergence à Parlan d'une résidence services seniors affirmant ainsi leur engagement dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées dans votre commune. »

« Services à la personnes »  
Gestionnaire agréé



<http://www.sequoia-confort-club.fr/parlan.html>

[ljdeveloppement@sequoia-confort-club.fr](mailto:ljdeveloppement@sequoia-confort-club.fr)

LJ Développement - SARL - RCS 511 320 905  
3 route de la Nugère, Le Cratère  
63530 Volvic  
Téléphone : 09.75.74.28.52. Et 06.71.78.63.33

## CARTE COMMUNALE

Plusieurs demandes nous ont été formulées pour obtenir que des terrains deviennent constructibles et l'opportunité pour la commune d'acquérir du terrain à Lamélie ont fait qu'une révision de la carte communale s'imposait. Son coût : 7 105 €.

L'engouement pour les terrains de Lamélie ainsi qu'une demande de permis de construire (G. HERSKOVITS à Contival) nous prouvent que cette révision était indispensable. Ci-après la liste des terrains qui ont bénéficié de la révision de la carte communale et ont obtenu le « label » constructible :

- **Le Madelco** (M. BUFFET)
- **Lamélie** (terrain de M. GAZAL)
- **Périécanot** (M. J. MALROUX)
- **Lagarde** (MM RAYMONDI et BLANQUI)
- **Contival** (M. MURATET pour G. HERSKOVITS)

## TRAVAUX DE VOIRIES

2009 s'était soldé par un programme de voirie d'un montant de 144 230 €. 2010 aura vu une progression des travaux d'entretien de voirie totalisant une somme de **163 407,49 € TTC** qui se décompose ainsi :

▪	Voie communale de :	Madelco	20 654,28 €
▪		Belaubre	10 111,20 €
▪	"	Cardaliaguet	14 152,73 €
▪		Moulin de Labroussette - Limite Rouziers	9 176,93 €
▪		Les Minerves	5 252,14 €
▪	"	La Ressègue	22 992,80 €
▪		Le Cabrol	8 757,48 €
▪		Morandel	4 988,57 €
▪	"	Longuescombes à Lamélie	7 138,06 €
▪	Accès au local des chasseurs :		784,80 €
▪	Voirie du lotissement :		32 619,35 €

Soit 136 628,34 € hors taxe et 26 779,15 € de TVA. L'ensemble de ces travaux a été financé par :



- Un emprunt de 100 000 €
- Une dotation de l'Etat de 20 % du montant hors taxe des travaux soit 22 690 €
- Le FEC attribué par le Conseil Général pour 18 000 €
- Un reliquat de 3 900 € de DGE sur le lotissement que nous avons récupéré avec l'achèvement des travaux
- La part restante a été autofinancée.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DE LABORIE

2011 verra la réalisation des travaux pour les réseaux eaux usées et eaux pluviales du hameau de Laborie ainsi que le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable en limite de propriété de la résidence des seniors. Ce même projet permettra l'enfouissement du réseau électrique basse tension et si la résidence senior vient à aboutir comme tout le donne à penser, nous ajouterons un programme d'accès à la résidence qui partira du pont de la Lamartine (route de Cayrols) ainsi que la voirie de la résidence. Resteront à la charge de Séquoia ConfortClub les accès privatifs, les réseaux eaux usées, eaux pluviales et adduction d'eau dans la résidence.

Soit, pour la commune, un montant de 140 000 € HT :

- 60 000 € qui vont se réaliser tout de suite (assainissement hameau de Laborie)
- 80 000 € (accès et voirie résidence) qui seront réalisés uniquement si le projet de résidence seniors aboutit
- Pour Séquoia ConfortClub, resteront 60 000 € HT.

De plus, avec la réalisation de la résidence seniors, le syndicat électrique prendra en charge l'enfouissement de la ligne moyenne tension qui surplombe le hameau de Laborie.

Ainsi, grâce à l'action du syndicat électrique, 2010 aura vu l'enfouissement des réseaux électriques aux hameaux de Périécanot/Labroussette/Minerve, Lagarde et l'alimentation électrique à Lamélie en limite des terrains acquis par la commune à M. GAZAL.

L'ensemble de ces travaux ont été complétés par la mise en place de travaux d'éclairage public (partiellement à la charge de la commune), des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques (génie civil entièrement à la charge de la commune). Ci-dessous liste des travaux avec leur coût.

**2011 verra l'enfouissement des réseaux électriques au hameau de Laborie ainsi que le tronçon du Moulin de Belaubre à Enfour. En projet, des travaux de suppression des fils nus aux Ols.**

### ▪ Travaux terminés ou en cours sur la commune (2009-2010)

Libellé de l'affaire	Montant TTC	Financement
Aménagement BT au bourg	60 800 €	S.D.E.C.
EP au bourg	27 500 €	S.D.E.C. + Commune (18 338,00 €)
Travaux connexes au bourg	6 300 €	Commune
Renfl & aménagt BT Périécanot (tranche 1)	64 400 €	S.D.E.C.
Aménagt BT Périécanot (Tranche 2)	46 100 €	S.D.E.C.
Travaux connexes Périécanot (Tranche 1)	1 200 €	Commune
Périécanot	860 €	S.D.E.C. + Commune (363 €)
Travaux connexes Périécanot (Tranche 2)	4 110 €	Commune
Renft BT Lagarde	31 900 €	S.D.E.C.
Aménagt BT Lagarde (Tranche 2)	28 000 €	S.D.E.C.
Lagarde (Tranche 2)	660 €	S.D.E.C. + Commune (275 €)
Travaux connexes à Lagarde (Tranche 1)	1 650 €	Commune
Travaux connexes à Lagarde (Tranche 2)	6 200 €	Commune
<b>TOTAL EN COURS</b>	<b>279 680 €</b>	

### ▪ Travaux à venir

Renft BT Entour	50 000 €	S.D.E.C.
Aménagement BT Laborie	50 000 €	S.D.E.C.
Poste à Laborie	100 000 €	S.D.E.C.

## FOYER DE VIE POUR HANDICAPES

Le foyer de vie pour handicapés de Parlan est devenu réalité.

Les travaux se sont achevés à la date prévue et sa mise en fonction programmée pour le 1er avril a été respectée. Merci et bravo à chacun des acteurs de cette réalisation.



Le concours de la commune de Parlan s'est élevé à 220 000 € : rachat maison Polygone, achat et restauration de la grangette Martin, travaux de création d'une entrée côté jardin et aménagement de l'enclos.

L'ensemble de cette dépense a été financé par un emprunt de 70 000 € et des subventions pour un montant total de 73 223 €, décomposé comme suit :

DDR :	34 260 €
A. MARLEIX :	20 000 €
Conseil Général :	13 963 €
MSA :	5 000 €

Les recettes des loyers des sept locations sont encaissées par la commune.

## TELEPHONIE MOBILE

La commune de Parlan est sortie de sa zone d'ombre le 23 Décembre 2009.

Le relais a été inauguré par M. Paul MOURIER, Préfet du Cantal, le 16 avril 2010 en présence de M. LAFON, Président de Cère et Rance et Vice-Président du Conseil Général ainsi que de plusieurs maires du canton.

Les travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal se sont élevés à 28 000 €. Cette réalisation apporte un réel service et permet de mettre notre commune au même rang de service que nos communes voisines.



## RN 122



Lors de sa visite communale, Monsieur Paul MOURIER, Préfet du département, nous avait annoncé la réalisation de l'accès à la RN 122 à partir du CD 233.

Cet engagement a été tenu au jour près. En effet, le 15 mai, il était en service.

Nous remercions les autorités de l'État qui ont bien voulu prendre en compte notre demande : M. Alain MARLEIX, Secrétaire d'État et M. Paul MOURIER, Préfet du Cantal.

Désormais, la ville préfecture Aurillac se situe à 20 minutes de Parlan et bientôt, lorsque la déviation de Sansac de Marmiesse sera réalisée, nous serons encore plus près d'Aurillac.



## LOTISSEMENT DE LAMELIE

Nous remercions très chaleureusement Monsieur GAZAL d'avoir permis la réalisation de cinq lots à bâtir ainsi que la SAFER d'Auvergne. Ces lots sont réservés à des primo accédants.

La municipalité a décidé d'accueillir des familles nouvelles, jeunes, accédant pour la première fois à la propriété, nous permettant d'accroître notre démographie et nos effectifs scolaires.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer gratuitement les cinq lots à construire. Sur cinq lots, trois sont déjà attribués, un quatrième est réservé.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants sur notre commune.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Depuis l'automne, une benne pour le ramassage des encombrants, mise en place par la Communauté de Communes, est à votre disposition au local des agents communaux.

A partir du 1er janvier 2011, une nouvelle organisation est mise en place :

- **Ramassage des ferrailles :**  
janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.
- **Ramassage des plastiques :**  
février, avril, juin, août, octobre et décembre.



## JOURNEE DE CITOYENNETE

### Qui est concerné ?

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

### Lieu du recensement :

A la mairie du domicile.



## RECENSEMENT 2010

Magalie ESTIVAL a effectué le recensement de la population en janvier. Nous remercions les Parlanais pour leur accueil.

Le dernier recensement de 2005 enregistrait 302 habitants.

Les chiffres de 2010 sont à la hausse : 240 logements et **345 habitants** ont été recensés (dont les résidents de l'Oasis).

Les projets du Polygone pour l'aménagement de deux appartements et la création de deux pavillons, l'implantation de nouvelles maisons à Lamélie (cinq) ainsi que celle de la résidence pour seniors actifs devrait contribuer à une augmentation de la population. Ce qui laisse présager un prochain recensement à la hausse.

## CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA CUMA DE CONTIVAL

Lors de l'Assemblée Générale de la CUMA de Contival en décembre 2009, des adhérents émettent le souhait de faire l'acquisition d'une tailleuse de haie.

Michel TEYSSÉDOU, maire et membre de la CUMA, fait part du renouvellement nécessaire et imminent de celle de la commune et s'interroge sur la possibilité d'un partenariat entre la CUMA et la Mairie. Après réflexion, une convention de mise à disposition de matériel est signée entre la commune et la CUMA, dont voici les principaux points :

- **Engagement de la CUMA** : fourniture d'une tailleuse de haie pour des périodes définies (deux semaines en juin et cinq semaines en novembre et décembre).
- **Engagement de la commune** : utilisation minimale annuelle de 150 heures.

La convention est signée pour sept ans. Le tarif horaire est d'environ 10 €, modulable selon utilisation et entretien.

## COURS DE DANSE

Depuis le mois de septembre, c'est dans une ambiance très conviviale que des cours de danse sont dispensés à la salle des fêtes de Parlan. Ils ont lieu tous les vendredi de 20 H 45 à 21 H 45 hors période de vacances scolaires. Ils sont animés par Pascal. Le premier cours gratuit a eu lieu le 17 septembre.

Le groupe de danseurs compte environ une trentaine de personnes. A l'issue de la première année, trois danses devront être acquises, à savoir le rock, le passo-doble ainsi que le tcha-tcha.

Le coût annuel s'élève à 180 € pour une personne et à 350 € pour un couple. Chaque trimestre compte dix séances. Il est également possible d'effectuer des stages pendant l'année avec le groupe des « confirmés ».

Si vous souhaitez rejoindre de club des débutants, il convient de prendre contact avec la Présidente, Evelyne MORIN au 04 71 46 17 16.



# ANDRE VABRE HONORE

Parlan, le 22 août 2010

Discours de Michel TEYSSÉDOU

« Monsieur André, Pierre VABRE,

A l'occasion du 70ème anniversaire des combats de 1940, M. Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, veut dire la reconnaissance de notre pays à l'ensemble des anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

Il m'a chargé de remettre un diplôme d'honneur à M. André, Pierre VABRE.

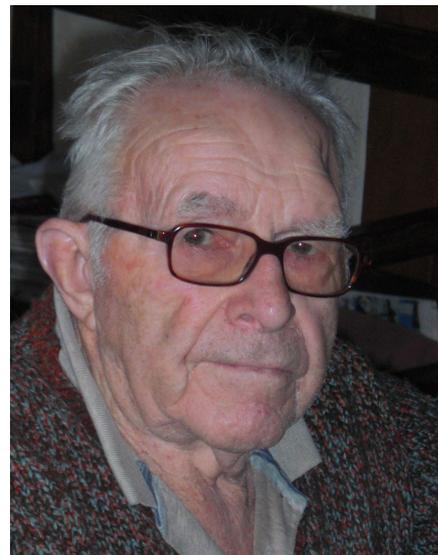
Cette distinction n'est que justice. Vous êtes né le 27 juillet 1920 ; à l'âge de 19 ans et trois mois le 17 octobre 1939, vous vous êtes engagé pour la durée de la guerre, vous êtes affecté au dépôt 409 service, mis en subsistance à la 97ème Batterie du RADCA à Chartres à compter du 19 décembre 1939.

Vous avez été affecté à la 1013ème Batterie du 404 RADCA, à compter du 21 mars 1940 au camp de Mally.

Vous avez été affecté à la 1013ème Batterie du 404 RADCA, à compter du 21 mars 1940 au camp de Mally.

Vous avez embarqué à Brest le 14 avril 1940 et débarqué à Nansos, près de Narvik en Norvège le 20 avril 1940, vous avez débarqué et dirigé vers Cambridge en Ecosse le 2 mai 1940, vous êtes rentré en France le 20 mai 1940 à Châteaudun et démobilisé par le Centre de Lautrec dans le Tarn le 7 juillet 1940.

Tel est le récit dont témoigne votre livret militaire. Ceci mérite bien l'hommage que vous rend aujourd'hui notre commune et notre nation à travers la décision du Secrétaire d'Etat Hubert FALCO ».



## BENEDICTION DE LA CROIX DE CONTIVAL



Jusqu'à ces derniers mois, la vieille croix de Contival érigée en 1931, totalement délabrée, n'était plus visible qu'en hiver, car couverte d'une végétation épaisse à la belle saison. Aujourd'hui, une magnifique croix de bois de 7,40 m. la remplace, au même lieu, sur un point culminant de la commune (680 m.).

Elle a été construite et érigée entre mai et juillet de cette année grâce à l'initiative d'une poignée de bénévoles : A. DELCHER, A. BAC, J.C. LAGAT, R. LAGAT, F. LAVIALLE, J. MALROUX et R. VABRE.

Le bois a été offert par M. VABRE du Moulin de Labroussette, le sciage effectué par M. BAC de Quézac, la reconstruction du soubassement (réutilisant les anciennes pierres), la réalisation et l'assemblage par M. DELCHER du bourg de Parlan et M. J.C. LAGAT du Madelco.

Après son transport à Contival effectué par F. LAVIALLE des Ols, son érection a été permise grâce au tracteur télescopique de M. R. LAGAT de Madelco.

C'est le 19 août qu'ont eu lieu la bénédiction et l'inauguration de la nouvelle croix, qui, depuis sa création en 1931, représente le travail et la solidarité des habitants.

En effet, nombreux sont les Parlanais qui ont aidé à sa construction et à son financement : l'association des expositions photos (réalisées en 2001 et 2002) a notamment offert la plaque commémorant cet évènement.

La bénédiction a été donnée par M. l'Abbé LAPORTE en présence de M. l'Abbé MAURY, du Conseil Paroissial, du Maire de la commune et de nombreux Parlanais et visiteurs.

Un apéritif et un excellent buffet qui suivaient cette cérémonie ont été très appréciés par une assistance heureuse de fêter cet évènement.



## IMAGES INSOLITES DE LA PLACE DU BOURG AU DEBUT DU SIECLE DERNIER

Les **chaudronniers ambulants** sont des personnages que l'on attend impatiemment. Le chaudron de cuivre est en permanence sur le feu avec l'eau qui réchauffe.

A Parlan, ils s'installent sur le haut de la place, devant l'Auberge VABRES, pendant plusieurs semaines, près de l'énorme réserve de bois.

On peut remarquer leur outillage rudimentaire dont la pièce principale est le soufflet de bois et de peau actionné par un levier manuel.



Au premier plan, sur ce cliché très ancien, de Léger PARRY, célèbre photographe d'Aurillac, on aperçoit le « Farat » et le métal fondu utilisé pour le rétamage.

Dans la ville préfecture, les artisans du cuivre ou dinandiers seront peu à peu concurrencés dès la fin du XIXème siècle, par les ustensiles en fer blanc et en fer émaillé et le dernier martinet pour battre le cuivre ferme en 1910.

Le **bureau de Poste** occupe une pièce du rez-de-chaussée de la maison MONS.

M. LESTRADE en sera le titulaire pendant de nombreuses années. Après son transfert dans l'aile droite de l'ancienne maison DARSESES, il sera installé en 1950 dans le bâtiment actuel qui vient d'être construit.



Au premier plan, un groupe d'enfants pose au pied du mât de cocagne.

Ce tronc d'arbre était enduit de graisse et lors de la fête patronale, les jeunes du village s'essayaient à aller décrocher les lots suspendus à une dizaine de mètres du sol avant de retomber parfois sur les branchages disposés au pied pour les recevoir. Il n'était pas encore question de mousse synthétique...

Gérard OLS

# INFOS PRATIQUES

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Lundi, mercredi, et vendredi matin de 9 h à 12 h
- Permanences du Maire le lundi de 11 h à 12 h

## Numéros utiles

- Mairie 04-71-46-42-70
- École 04-71-46-17-96
- La Poste 04-71-46-15-52

## Horaires d'ouverture du bureau de poste

- Lundi et mardi de 14 h à 16h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30
- Samedi de 9h à 11h30

## Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 1.55 euros
- Ticket de garderie : 0.90 euros la demie journée

## Nourrices agréées

- Madame MORIN Évelyne
- Madame LABORIE Martine

## Tarifs de la salle polyvalente

- gratuite pour les associations de la commune
- utilisateurs résidants sur la commune : 50 euros, caution demandée de 80 euros
- associations externes à la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros
- Utilisateurs ne résidants pas sur la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros

## Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

## Associations de notre commune

### ▪ **A.C.C.A.**

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

### ▪ **AMICALE LAIQUE**

Président : **Laurent LABORIE**

### ▪ **ANCIENS COMBATTANTS**

Président : **Roger LAFRAGETTE**

### ▪ **CLUB DES ETANGS**

Président : **Roger LAFRAGETTE**

### ▪ **COMITE DES FETES**

Président : **Nicolas BERNADIE**

### ▪ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente : **Evelyne MORIN**

### ▪ **J.S.P.**

Président : **Bernard LEYBROS**

### ▪ **PARLAN FIESTA**

Président : **Philippe MAZET**